

Communauté de Communes Sor et Agout



Mandat

Montant de l'opération :

1 548 000 € TTC

Equipe de maîtrise d'œuvre :
CABANES SEGUIER (mandataire),
AATC, PYRAMIDE INGENIERIE et
CEERCE

► Réalisation d'une maison de santé pluri professionnelle de 570 m²

► Accueil de 5 médecins généralistes, 3 kinésithérapeutes mais aussi d'autres professionnels paramédicaux (infirmiers, pédicure-podologue, diététicien...)

► Début des Etudes :
Juillet 2016

► Début des Travaux :
Décembre 2017

► Fin des Travaux :
Février 2019 *

** Date prévisionnelle*

Faisant suite à un diagnostic territorial réalisé par l'ARS, la Communauté de Communes Sor et Agout a identifié le besoin de réaliser sur son territoire, et à l'occurrence sur la commune de Verdalle, une maison de santé pluri-professionnelle (MSP).

Le maître d'ouvrage a décidé de s'adjoindre les compétences de THEMELIA afin de :

- Disposer d'un intervenant agissant à son nom et pour son compte
- Collaborer avec la SISA pour la mise au point du programme
- Suivre et gérer l'appel à candidatures pour la mission de maîtrise d'œuvre
- Coordonner les études
- Accompagner le maître d'ouvrage dans sa recherche de subventions et assurer le montage et le suivi des dossiers
- Préfinancer les dépenses dans l'attente de la mobilisation des fonds par le maître d'ouvrage
- Gérer les marchés et contrats nécessaires à la réalisation de l'opération
- Assurer la représentation du maître d'ouvrage pendant les études, tout au long du chantier et dans les phases de réception
- Suivre la gestion administrative, financière et comptable de l'opération
- D'une façon générale, assurer le rôle classique d'un mandataire de maître d'ouvrage

